



LES

ROSAIRE

ET

LES AUTRES

Devotions Dominicaines.



Revue Mensuelle

PUBLIÉE PAR

LES PERES DOMINICAINS

— DU —

Convent de St-Hyacinthe,

P. Q. (CANADA).

Abonnement : \$1.00 par an.

Vol. VI, No 9. Septembre 1900

VIGNOBLES CANADIENS

Comté d'Essex, Ont.

ERNEST GIRARDOT & CIE, Propriétaires.

VIN DE MESSE approuvé par Son Eminence le Cardinal Taschereau, par Mgr Fabre et les autres évêques du Canada, employé dans presque tous les Evêchés de la puissance et aussi dans presque tous les collèges de la Province de Québec. VIN DE TABLE de 1re qualité.

Satisfaction garantie. Nous expédions directement de nos caves. Pour prix et autres informations s'adresser à Messrs. J. L. Montreuil. Lévis, ou à L. T. Trempe, Sorel, qui sont nos agents autorisés pour la Province de Québec.

ERNEST GIRARDOT & CIE.

SANDWICH, ONT.



E. LAMARCHE,

Bijoutier-
Opticien,

RUE CASCADES,

St-Hyacinthe.

Assortiment complet de Bijoux, Montres Horloges, Argenteries, etc.

Spécialité : Lunettes Or, Argent et Nikel.

REPARATIONS FAITES AVEC SOIN.

PHARMACIE OSTIGUY

195 RUE CASCADES

ST-HYACINTHE.

Téléphone No. 60.

— SPÉCIALITE —

Medicaments Français et Articles de Toilette.

L. A. GUERTIN

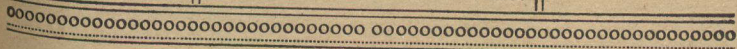
— MAGASIN DE —

Chaussures et Valises

Place du Marché,

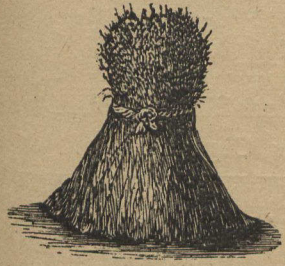
ST-HYACINTHE.

Telephone Bell 234.
Telephone Paré.
Telephone Drummondville.



Bernier & Cie.,

MARCHANDS DE



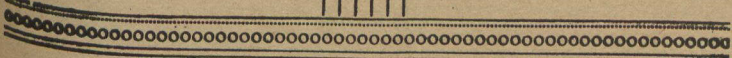
FARINES,
GRAINS,
GRAINS DE
SEMENCE.

....En Gros et en Détail....



Bureau et Entrepot: Station du G.T.R.

St-Hyacinthe, Que.



Grains achetés au plus
haut prix du marché.
Correspondance sollicitée.

M. O. DAVID & CIE,

Marchands-Tailleurs

84 et 86 rue St-Simon, St. Hyacinthe.



GRAND ASSORTIMENT DE

HARDES FAITES

Habilllements Faits sur commande à court avis. Choix complet de Tweeds, Serges, Draps, etc. Chapeaux et Casquettes, Merceries, etc.

PAGNUELO FRERES,

EPICIERS (Gros et Détail)

141 et 143 Rue Cascades, St-Hyacinthe, Que.



Epiceries, Provisions, Vins et Liqueurs,
Verreries, Quincailleries, Fruits,
Confiseries, Cigares, etc.

Bissonnet & Brodeur
Marchands-Tailleurs

Assortiment complet de DRAPS,
SERGES, TWEEDS, etc. CHEMI-
SES, COLLETS, GANTS,
PARAPLUIES.

60 Rue St-François,
ST-HYACINTHE.

R. DUBORD,
LIBRAIRE.

Livres de Piété et autres, Images de
toutes sortes et Articles de Piété.
Tapisseries, Rideaux, etc.

Spécialité: Encadrement d'Images.

135 Rue Cascades, ST-HYACINTHE.

SPECIALITÉS CHEZ.....

Z. PAQUET,

167-169-171 RUE ST-JOSEPH, ST-ROCH,
QUEBEC.

SAY noir, gros et fin.
SAY blanc crème.
ETOFFES pour voiles.
SOIERIES de toutes couleurs.

MERINOS blanc, crème et noir.
SERGE blanche, crème et noire.
BUNTING blanc, crème et noir.
CACHEMIRE blanc, crème et noir.

Prix spéciaux et assortiment général pour communautés.

Bois de Service, Bois de Sciage

BARDEAUX, CLAPBOARDS, LATTES, BOIS DE CHAUF-
PAGE, CROUTES, DELIGNURES POUR
BOULANGERS.



ISIDORE LAPORTE,

136 Rue Girouard

Frès de la Garejet sur le terrain du Grand-Tronc.

N. P. VIENS,

Marchand au Detail de:

Fruits domestiques et importés

ÉPICERIE GÉNÉRALE, CONFISE-
RIE, LÉGUMES.

Coin des rues Cascades & Mondor

ST-HYACINTHE.

DESMARAIS, SENEGAL & CIE.,

Importateurs et Fabricants

d'Ornements d'Eglise,

Vases Sacrés, Chandeliers d'Autels,
Lampes de Sanctuaire, Banniè-
res, Drapeaux, Insignes, &c.,

Chemins de Croix en relief, etc., etc.,

Agents pour la célèbre Huile
de 8 jours de Nice.

1663 rue Notre-Dame, MONTREAL.

LEONARD FRERES

MARCHANDS DE POISSON,

24 et 26 rue des Enfants Trouvés (Foundling)

PRÈS DE LA DOUANE,

MONTREAL, Que.

Toutes sortes de Poissons Frais, Salés et Fumés

—TOUJOURS EN MAINS.—

Belle-Postale 689.

Telephone Bell 1207.

SOMMAIRE

GRAVURE : Le " Sanctus à la maison," (d'après un tableau de M. Charles Huot).....	287
Le règne de Jésus-Christ (R. P. Gonthier).....	265
A propos d'une agonie.....	272
Réflexion (H.).....	274
+ La crémation des morts (R. P. Beaudet).....	275
+ Une noble vengeance.....	284
+ Le Sanctus à la maison (R. P. Beaudet).....	285
A propos de tempérance (Bernardo).....	288
Chronique.....	290
Avis très important au sujet des Confréries du Saint Rosaire.....	294

AVIS

Par décision de Sa Grandeur Monseigneur de St-Hyacinthe, le tarif des honoraires de messes à notre couvent de St-Hyacinthe est fixé à \$0.50 cts.

ASSOCIÉS DÉFUNTS DE L'ŒUVRE DU NOVICIAT

Mme G. E. Oxnard, New-York.
M. Ernest Gagnon, St-Hyacinthe.
M. Félix Piette, Berthier.

Remerciements à N. D. des Sept Douleurs et à St-Joseph pour faveur obtenue.

Mde P. M. G.,
Montréal.

A VENDRE—"PRIMES DU ROSAIRE"—15cts.

A VENDRE, au bureau du *Rosaire*, "Madame Sainte Anne"—par le R.-P. P.-V. Charland, des fr. prêch.
Prix : \$1.75.—Expédié franc-de-port.

LE ROSAIRE

ET LES AUTRES

DEVOTIONS DOMINICAINES

LE RÈGNE DE JÉSUS-CHRIST

Suite et fin

II

Adveniat regnum tuum ! Que le règne de Jésus-Christ arrive, non-seulement en nous, mais par nous, autour de nous, dans le monde entier, si c'est possible ! C'est notre deuxième prière et le deuxième fruit que l'Eglise attend de ces fêtes.

Ne vous étonnez pas, mes frères, que l'Eglise compte sur vous pour l'extension du règne de Jésus-Christ dans le monde. Encore que vous ne soyez de profession ni apôtres, ni prédicateurs, ni missionnaires, vous êtes tous chrétiens ; c'est dire que vous appartenez à Jésus-Christ, non pour vous-mêmes seulement, mais pour lui, pour son service et pour sa gloire. Vous n'êtes pas seulement chrétiens par le baptême pour être incorporés à Jésus-Christ et recevoir de lui avec la vie surnaturelle toutes les grâces nécessaires au salut ; par la confirmation, vous avez été faits soldats pour défendre son règne et en reculer les limites aussi loin que portera votre influence.

Et quels moyens avez-vous de travailler à l'extension du règne de Jésus-Christ ? Le premier, c'est l'action.—L'influence est aux hommes d'action, dites-vous souvent ; et vous avez raison.—Eh bien ! c'est par l'action que vous étendrez et affermirez autour de vous le règne de Jésus-Christ : l'action privée et l'action publique.

Je n'insiste point sur l'action privée : ce serait inutile ; mais je dis : l'action publique.—Et à cet égard que de chrétiens se font illusion !—Que de chrétiens honnêtes, pieux, irréprochables dans leur vie privée, qui ont horreur

du péché, qui ne manquent jamais de faire leur prière de chaque jour, qui assistent régulièrement au saint sacrifice, s'approchent pieusement des sacrements plusieurs fois dans l'année, sont attentifs à leurs devoirs de famille, mais qui, en dehors de ces devoirs de piété personnelle et de vie privée, croient ne rien devoir à Jésus-Christ, qui, chrétiens à l'église et à la maison, sont partout ailleurs neutres et indifférents ! Mais que leur sert de garder sur leur front le signe de leur baptême, s'ils effacent et dissimulent celui de leur confirmation ? Jésus-Christ ne veut pas seulement des chrétiens de vie privée, des chrétiens de sacristie et de chambre à coucher, il a besoin de chrétiens de vie publique qui le servent devant les hommes comme devant Dieu. L'adorer et le prier dans le secret de sa demeure, le confesser à l'église, mais avoir honte de lui ou ne pas le reconnaître sur la rue et sur la place publique, oublier là et faire oublier autant qu'on le peut qu'on est chrétien, c'est le renier publiquement. En un mot, être chrétien à l'église et à la maison seulement et partout ailleurs homme d'affaires, citoyen, journaliste, politicien, tout, excepté chrétien, c'est en réalité n'être qu'un mauvais chrétien.

Le chrétien est soldat de Jésus-Christ. Sa place est partout où l'appellent l'honneur et l'intérêt de son Roi qu'il doit servir en tout temps et en tous lieux avec les armes qu'il en a reçues. Vous entendez ? C'est Jésus-Christ qui vous a fait ce que vous êtes. Tout ce que vous avez d'intelligence, de puissance, d'influence, c'est lui qui vous l'a donné pour son service et pour sa gloire : n'en pas user pour ses intérêts, mais seulement pour servir de mesquins et vulgaires intérêts de personnes ou de partis, c'est plus qu'une ingratitude, c'est une trahison. Tous les chrétiens n'ont pas la même place ni le même grade dans l'armée du Christ, tous n'ont pas reçu les mêmes armes : mais tous sont soldats. Le devoir du soldat c'est de marcher dans les rangs, de suivre les chefs, de ne pas devancer, de ne pas traîner, de ne pas s'esquiver, de ne jamais pactiser avec l'ennemi. Donc, chaque fois que l'honneur du Christ-Roi est engagé, directement ou indirectement, il a le droit de compter sur votre dévouement et votre service dans le poste où sa providence vous a placés. Si Dieu vous a confié le pouvoir, vous userez de votre pouvoir pour faire régner Jésus-Christ dans la société par les lois et les mœurs. Si

vous avez reçu en partage l'autorité plus glorieuse encore qu'assurent la supériorité de l'esprit et la sagesse dans les conseils, vous agirez puissamment pour établir son règne dans les esprits. Si vous n'exercez guère d'influence que celle de votre fortune, vous la mettrez généreusement au crédit de ceux qui savent autrement travailler au règne de Jésus-Christ.

Ce serait peu de nous mettre nous-mêmes avec tous nos moyens d'influence au service de Jésus-Christ. Nous pouvons presque toujours faire plus par les autres que par nous-mêmes, en prêtant, à défaut de ressources, notre appui moral et nos encouragements à tous ceux qui travaillent avec zèle à étendre le règne de Jésus-Christ. Il est glorieux et méritoire de donner sa vie pour une grande cause ; mais il est quelquefois plus difficile et plus nécessaire d'inspirer le courage et de donner la force à ceux-là seuls qui peuvent le servir.

Enfin, si vous ne pouvez exercer sur la société où vous vivez aucune de ces influences dirigeantes, parce qu'il a plu à Dieu de vous imposer des devoirs moins glorieux devant les hommes, mais non moins méritoires devant lui, ne croyez pas que vous ne puissiez rien faire pour le règne de Jésus-Christ. Ce n'est jamais peu de chose que l'exemple d'une vie pleinement et totalement chrétienne. Soyez chrétiens dans les moindres actions de votre vie publique comme de votre vie privée, que l'on sache que personne ne pourra compter sur votre appui et votre dévouement s'il n'est lui-même chrétien dans tous les actes de sa vie publique, et vous ferez beaucoup pour le règne de Jésus-Christ.

Le deuxième moyen en votre pouvoir, c'est la parole.

Nous sommes dans un temps où l'opinion fait les rois, les rois qui règnent et ceux qui gouvernent. Or, c'est la parole qui fait l'opinion, non seulement la parole publique qui tombe d'une tribune populaire ou parlementaire, et la parole écrite du livre et du journal, mais la parole intime du foyer et la parole semi-publique du salon.

Je n'ai garde de contester la puissance terrible de la parole publique et de la presse pour déterminer dans l'opinion ces courants irrésistibles qui font et défont les pouvoirs humains selon les exigences des intérêts matériels qui préoccupent une société. Mais ce ne sont pas toujours les journaux et les tribuns qui font l'opinion : d'ordinaire,

ils la suivent, mais ne la font pas. L'opinion, c'est la conscience publique qui est à la vie sociale ce qu'est la conscience à la vie humaine : elle relève d'une autre influence qui fait les mœurs et l'esprit d'un peuple. Cette influence, Mesdames, elle est entre vos mains. C'est pourquoi c'est à vous particulièrement que je demande ce soir de faire l'opinion en faveur du roi Jésus.

Or, vous ferez l'opinion en faisant les mœurs et l'esprit de la société, par vos exemples sans doute, mais aussi par votre parole, par vos conversations et cette atmosphère imprégnée de sens chrétien que vous saurez créer et entretenir dans vos salons et autour de votre foyer. Là vous êtes reines et l'usage du monde vous accorde un empire incontesté. Qui peut, comme la femme chrétienne, bannir de la société la morale mondaine et les idées anti-chrétiennes ? Qui peut et qui sait comme elle propager l'idée chrétienne ? Qui peut comme elle faire contrepoids aux erreurs qui courent le monde et reconquérir par cette sainte influence de l'esprit chrétien tout ce que les passions de la vie publique font si facilement perdre à Jésus-Christ dans les âmes qu'elles ont la mission de fortifier et de garder pour lui ?

C'est donc vous, surtout, femmes chrétiennes, qui affermirez le règne de Jésus-Christ dans la société en bannissant de vos maisons les lectures malsaines, les conversations suspectes pour la foi et la morale, en y faisant régner par les conversations et les mœurs l'esprit chrétien. Vous aurez soin, par la culture sérieusement chrétienne de votre esprit, comme par la douce gravité de vos mœurs et la séduction de vos vertus, de garder entière pour le service de Jésus-Christ cette influence à laquelle tout finit par céder et qui gagnera tout à Jésus-Christ.

Et nous aussi, chrétiens, nous rendrons à Jésus-Christ ce service de la parole, de la parole publique comme de la parole privée. Que nous servirait-il d'être chrétiens d'esprit, si nos paroles renient nos pensées ? Et que nous servirait de parler en chrétiens dans le cercle intime de la famille et des amis, si en public nous dissimulons nos croyances, si nous gardons un silence prudent quand l'honneur et le service de Jésus-Christ nous font un devoir d'écrire ou de parler en chrétiens ? Ah ! qu'il plaise au Seigneur Jésus de nos délivrer à jamais de ce démon muet, qui pos-

sède un si grand nombre de chrétiens, quand son honneur seul est en jeu !

Enfin, mes frères, qui que nous soyons, quels que soient notre âge et notre condition, nous avons tous un moyen plus puissant encore que la parole et l'action de travailler à l'extension du règne de Jésus-Christ dans le monde : c'est la prière. Il faut agir, quand on le peut, et que l'action étendra l'influence de Jésus-Christ. Il faut parler quand la parole est opportune et qu'elle peut servir efficacement les intérêts de Jésus-Christ. Mais on peut toujours prier et la prière est toujours efficace : la prière est l'arme offensive et défensive la plus formidable aux mains du chrétien.

Quand les Hébreux entrèrent dans la terre promise pour en prendre possession, il leur fallait d'abord emporter d'assaut une ville puissante, imprenable. Dieu leur dit de faire sept fois le tour de la ville en sonnânt des trompettes sacrées. Au septième tour, les murailles de Jéricho tombèrent et livrèrent la ville aux enfants d'Israël. La prière est la trompette sacrée aux mains des chrétiens, qui fait tomber quand ils le veulent les forteresses ennemies de Jésus-Christ. C'est pourquoi Notre Seigneur a mis sur toutes les lèvres chrétiennes cette prière : *Adveniat regnum tuum !* Que votre règne arrive ! Si seulement nous savions prier pour l'accroissement du règne de Jésus-Christ !

A la fin du seizième siècle, quand la moitié de l'Europe se fut séparée de l'Eglise et que la chrétienté divisée par les intérêts politiques des souverains, allait succomber devant la puissance musulmane, Dieu voulant sauver le règne de son Fils, donna à son Eglise, non pas un grand politique, ni un grand capitaine, mais un homme de foi et de prière pour la gouverner : ce fut Pie V. En six années de règne, S. Pie V fit ce que les Pontifes Romains, un concile œcuménique et les princes chrétiens n'avaient pas pu faire en un siècle : il arrêta les progrès du protestantisme et porta un coup mortel à la puissance musulmane.

Sans doute, ce grand Pape sut agir, il sut parler, mais surtout il sut prier et faire prier. Il arma pour la défense de l'Eglise et du nom chrétien ses confrères du Rosaire et les mit en prières. Et quand on prévint le Sultan des préparatifs du Pape et des troupes qu'il avait rassemblées, Soliman répondit : " Je crains plus les *Ave Maria* de ce Pape que les armes de ses soldats." Il avait raison : ce

n'est point la puissance des armes, ni le génie de la politique, ni l'éloquence de la parole, c'est la prière qui a toujours eu raison des ennemis de Jésus-Christ et c'est elle encore le plus ferme soutien de son règne et sa plus sûre espérance.

C'est pourquoi le grand et sage Pontife qui gouverne l'Eglise dans ces jours troublés où le règne de Jésus-Christ est partout combattu avec acharnement, ne cesse d'exhorter les chrétiens à la prière, afin qu'ils obtiennent par elle l'affermissement et l'extension du règne de Dieu par Jésus-Christ sur toute la terre. C'est ce qu'il nous exhorte à demander cette année surtout avec instance à Dieu par le Cœur Sacré de Jésus.

Tous les jours, depuis notre enfance, nous disons à Dieu : *Adveniat regnum tuum !* Avons-nous pensé une seule fois à demander l'extension du règne de Jésus-Christ autour de nous et même au loin par les conquêtes des missionnaires et des apôtres ? Hélas ! nous ne savons peut-être pas s'il y a encore des apôtres et des missionnaires ! Nous nous intéressons à tout, aux guerres justes ou injustes dont nous suivons avec passion toutes les péripéties, aux débats de la politique, à l'étalage et au triomphe de la force brutale et musculaire, aux détails les plus répugnants des crimes qui épouvantent et deshonnorent la société, à tout ce qui intéresse et passionne la curiosité humaine ; la seule chose qui ne nous préoccupe point et qui semble ne nous intéresser en rien, c'est celle qui devrait passionner davantage l'âme du chrétien, l'accroissement ici-bas du règne de Jésus-Christ.

Ces fêtes n'auront pas été inutiles, si, comme l'Eglise l'espère, elles nous font bien comprendre que pour le chrétien il n'y a de jour vraiment malheureux et perdu que celui où il n'a rien su faire pour le règne de Jésus-Christ en lui et dans les autres, et que notre premier devoir c'est de le désirer de tout notre cœur et de le demander à Dieu avec ferveur. Nous y penserons désormais tous les jours. Quand nos lèvres répéteront la prière du matin et du soir : *Adveniat regnum tuum !* notre cœur dira à Jésus-Christ : Que votre règne arrive en moi et par moi ! Que je sois rempli de vous, afin d'être pour tous ceux qui m'approchent la bonne odeur de Jésus-Christ ! Que votre règne s'affermisse dans les âmes qui vous appartiennent et qu'il

s'étende bientôt à toutes les âmes qui ne vous reconnaissent pas encore pour leur Maître et leur Roi. Nous y penserons en assistant à l'auguste sacrifice qui se renouvelle jusqu'à la fin des temps pour le salut du monde et nous dirons à Jésus-Christ : Que votre règne arrive ! Réglez sur toutes les âmes que vous avez rachetées par votre sang ! Mais surtout lorsque par la sainte communion Jésus-Christ mettra à notre service sa toute puissance, nous lui répèterons avec ferveur : Que votre règne arrive ! Qu'il arrive parfaitement en moi dès cette vie ; qu'il arrive et se propage par moi ici bas ; qu'il arrive pour moi dans l'éternité de la gloire et de la béatitude.

Ce sera aussi, mes frères, la dernière prière de ces fêtes qui vont finir. Dans un instant le roi unique de nos âmes va nous apparaître sur son trône de grâce et de miséricorde ; élevons vers lui la clameur puissante de nos desirs et de notre prière.

Adveniat regnum tuum ! Que votre règne arrive, ô mon Dieu, en chacun de nous ! Soyez à jamais le roi unique de nos pensées, de notre cœur et de notre vie ! Que par toutes nos actions, que par notre parole et par nos prières nous affermissions votre règne dans les âmes et que nous en reculions les limites, s'il se pouvait, jusqu'aux extrémités du monde !

Adveniat regnum tuum ! Que votre règne arrive, ô mon Dieu, pour cette vénérable servante qui la première nous a appris à tout demander à Dieu le Père par le Cœur Sacré de son Divin Fils ; que votre règne glorieux déjà pour elle au ciel arrive aussi dans la gloire du culte public sur la terre, afin que les honneurs rendus à la servante rejaillissent sur le Maître qui l'a comblée de ses dons et de ses grâces et remontent jusqu'au Cœur adorable qui en a été la source !

Adveniat regnum tuum ! Que votre règne arrive ! Qu'il s'affermisse à jamais dans cette vénérable famille religieuse, vouée dès son berceau au culte de votre Cœur adorable ! Réglez en elle par cet esprit de charité, de renoncement, de douce austérité, de simplicité et de ferveur apostolique qu'elle a reçu de sa sainte fondatrice et qui a fait jusqu'ici sa gloire devant l'Église ; que par elle votre règne s'étende et s'affermisse ; qu'elle soit toujours, par l'éducation sérieusement chrétienne des jeunes filles, l'hon-

neur de la ville de Québec et l'un des plus fermes boulevards des mœurs et de la foi chrétienne dans la société de notre pays.

Adveniat regnum tuum ! Que votre règne arrive ! Qu'il s'affermisse, ô mon Dieu, dans cette sainte Église de Québec, qui la première sur cette terre d'Amérique a élevé un sanctuaire à votre Cœur adorable ! Qu'elle soit à jamais, par une succession de Pontifes puissants en doctrine et en œuvres, par le zèle et la discipline de ses prêtres, par la multitude et la ferveur de ses vierges, par la foi, l'obéissance et la charité de ses fidèles, la lumière et l'exemple des autres Églises !

Adveniat regnum tuum ! Soyez toujours le Roi de cette chrétienne cité de Québec d'où tant d'apôtres et de missionnaires sont partis et d'où la foi a rayonné depuis deux cents ans sur ce continent, d'un océan à l'autre. Réglez dans toutes les familles, et gardez en elles la foi et la piété des anciens âges. Qu'aux jours du troisième centenaire ses plus vastes églises ne puissent contenir la multitude de ses citoyens qui viendront acclamer le Roi unique de leurs âmes. Et nous, du haut du ciel où nous espérons régner avec Vous, nous mêlerons nos chants de joie et de reconnaissance à ceux de nos frères, et déposant à vos pieds nos couronnes, nous acclamerons avec eux le Roi éternel des siècles qui après avoir régné en nous et par nous sur la terre nous aura associés à sa royauté éternelle dans la gloire. Ainsi soit-il.

T. R. P. GONTHIÉR,
des fr. prêch.

A propos d'une agonie



Il y a quelque vingt-cinq ans, la miséricorde divine se servait des aspirations et des curiosités scientifiques du Père Didon, pour diriger peu à peu vers les réalités surnaturelles la grande intelligence de Claude Bernard et lui préparer une fin chrétienne.

La mort du Père Didon a naturellement réveillé ce souvenir. Elle a ravivé aussi l'ardeur de certaines gens,

mettons des savants, à nier, au nom de la science offensée, de la philosophie outragée, les gages donnés par Claude Bernard à la foi de son enfance et aux croyances qui restent, quoi qu'on fasse, celles de plus d'un vrai savant et d'un vrai philosophe.

C'est, du même coup, et l'on ne s'en cache pas, dire que le Père Didon a menti. Un fidèle des cours du maître y a bien aperçu un Dominicain "vigoureux et râblé, aux traits durs et épais" ; seulement, il n'a "jamais aperçu, du maître au moine blanc, le moindre signe d'intelligence, l'échange d'un regard ami. Claude Bernard ne sembla jamais, il y insiste, l'avoir seulement remarqué," et "la niaiserie soi-disant recueillie par le Père Didon de la bouche de Claude Bernard, sent son prédicateur d'une lieue."

Seulement, voilà ! à côté de certains larges esprits, "élèves d'un grand homme, qui se réservent le monopole de sa pensée" ou en affichent la prétention, il y avait sur les bancs du Collège de France d'autres auditeurs, disciples aussi, admirateurs aussi du grand homme, trop réellement ses disciples et ses admirateurs pour lui prêter des petites d'esprit, fût-ce les leurs, à supposer qu'ils fussent, ceux-là, de petits esprits. Et ils ont remarqué, ceux-là, "que Claude Bernard mettait une bienveillante attention à bien porter la voix du côté du moine." "Ils ont même vu, une seule fois (mais qui dit que ce fût en réalité la seule ?) le Dominicain en tête à tête avec le grand physiologiste."

Qui faut-il croire ? "De quel côté se trouve le fanatisme ?..." Du côté de ceux qui nient, sans donner à leur négation d'autre appui que leur volonté obstinée de nier, ou du côté de ceux qui, ayant vu, disent simplement ce qu'ils ont vu ?

Quant à l'agonie du savant, si le Père Didon a tenu à "la saluer," ce dont ces larges esprits lui font un crime, c'est le vénérable curé de Saint-Séverin, l'abbé Castelnau, mort récemment, qui, averti par le Père Didon, lui a apporté les suprêmes consolations et les suprêmes espérances.

Son ministère accompli, ce bon prêtre eut à cœur de le dire aux amis du mourant, réunis dans le salon voisin : "Messieurs, Claude Bernard vient de se confesser, de recevoir les derniers sacrements."

Il pouvait se faire qu'une pareille notification ne fût pas du goût de tous ceux qui étaient là ; le curé de Saint-Séverin avait sans doute ses raisons pour ne rien céler.

Que de fois il l'a raconté ! et dans des termes qui ne variaient guère, parce qu'ils étaient l'expression d'un fait sur lequel il n'y avait pas à broder.

La parole du bon curé, d'accord avec celle du Père Didon, en vaut bien une autre : il faut que certains larges esprits en prennent leur parti !

RÉFLEXION



Jésus de Galilée s'avance sur la route. Et lui alors : *Domine, ut videam !* Seigneur, que je voie !

C'est là un cri du cœur. Ces mots partent des profondeurs de l'âme. Pour ce misérable, voir, c'est la rédemption ! Que Jésus lui redonne le regard, que Jésus illumine sa nuit, et il sera riche sous ses haillons de mendiant, et il se consolera de tout dans la contemplation de ses clairs paysages d'Orient, de ses montagnes nettement profilées sur l'azur profond, — qui diraient tant de choses à son âme de pauvre !...

H.

...L'œil, c'est le plus parfait, le plus délicat, le plus merveilleux de nos sens. L'œil trahit et révèle l'âme. Oh ! ce qu'il y a de choses dans les profondeurs rêveuses du regard !... Les pensées, les sentiments, tous les mouvements intérieurs se reflètent dans son infinie limpidité. Dans un visage d'où la beauté coule, c'est l'œil qui nous attire surtout, qui nous fascine, qui nous enveloppe de son charme de séduction. Nous tenons avant tout à notre regard ; nous en éloignons tout ce qui pourrait en ternir la fraîcheur ou l'éclat ; d'en être privé nous serait affreusement pénible.

On se rappelle la parole si simple et si vraie de l'aveugle de l'Évangile.

Assis sous les palmiers de Jéricho, il pleure ses yeux, ses pauvres yeux perdus et repasse intérieurement toujours les mêmes visions de passé. Tout à coup il entend un bruit de foule, il interroge : On lui dit que

LA CRÉMATION DES MORTS

ÉTUDE DOCTRINALE

Un millionnaire montréalais—de la race supérieure—vient d'offrir à sa ville tout l'argent nécessaire pour l'établissement et l'entretien d'un four crématoire, proposant en outre de couvrir tous les frais que pourrait entraîner la promulgation d'une loi à ce sujet par le gouvernement provincial de Québec.

Ainsi, nous sommes donc menacés, même dans nos corps, d'une purification suprême par le feu.

Ce projet sourit beaucoup aux protestants, qui le trouvent éminemment pratique.

Les morts sont si incommodes ! Quel avantage, au point de vue de l'hygiène et de l'économie par exemple, si, au lieu de leur acheter des tombes et de leur fournir une sépulture dont l'entretien est souvent coûteux, on pouvait tout simplement les faire réduire en cendres. En seraient-ils plus mal ? Même, ne serait-ce pas leur marquer du respect que de les sauver de la corruption du sépulcre ? Et puis, leur culte y gagnerait. Car, on recueillerait précieusement dans des urnes et on emporterait dans le silence de sa demeure tout ce qui resterait d'eux. Leur souvenir nous serait donc plus constamment et plus intimement présent ; ils continueraient pour ainsi dire à vivre avec nous...

Des catholiques de bonne foi pourraient se laisser prendre à ces raisons spécieuses. Aussi, croyons-nous leur être utile en leur disant quel a été, sur ce point, le sentiment constant de l'Eglise.

D'abord, comme question de fait, l'Eglise n'a jamais pratiqué et n'a jamais permis l'incinération.

Le seul rite funéraire qui ait jamais été en honneur et en usage chez elle, c'est la sépulture. Dès les premiers temps du christianisme, à Rome même où la crémation était très-répandue, les fidèles, pauvres ou riches, enterraient leurs morts. Des mains pieuses recueillaient les restes mutilés des martyrs pour les ensevelir religieusement. La Rome des Catacombes, la Rome souterraine est là pour témoigner de cet antique usage. On ne peut

alléguer un seul fait à l'encontre de cette affirmation historique.

Qu'en conclure ?

Sans doute, aucun précepte positif de l'Écriture-Sainte ne commande la sépulture ni ne défend l'incinération des morts. Mais, puisque les premiers fidèles ont unanimement pratiqué le rite de la sépulture, et ce, même dans une ville où florissait l'usage contraire, et souvent au prix de sacrifices extrêmes d'argent,—les auteurs nous disent en effet que les chrétiens de Rome durent verser des sommes énormes pour l'achat de cimetières,—comment ne pas supposer que leurs chefs, les apôtres, leur en avaient donné l'ordre verbalement, leur avaient livré un enseignement dont ce rite était la conséquence nécessaire ?

Depuis dix-neuf siècles, l'Église a toujours gardé la tradition primitive. La sépulture des fidèles est devenue une loi de son code. A côté ou dans le voisinage de ses temples, elle a toujours eu ses cimetières,—lieux bénits où reposent, dans l'égalité de la tombe, ceux qui se sont endormis dans le Christ. Elle veille maternellement sur ses "champs des morts" ; elle les orne ; elle invite ses enfants à venir y prier et y méditer souvent. C'est même à une époque relativement récente qu'elle a permis les tombeaux particuliers à l'intérieur de ses édifices. Elle préfère enterrer ses fidèles, tous ses fidèles—pasteurs et troupeau—dans le *campo santo* consacré. Elle défend, sous des peines sévères, l'incinération.

Oh ! de quelle poésie, suave et mystérieuse, est empreint ce culte des morts, tel que l'entend l'Église catholique ! Quels chefs-d'œuvre il a inspirés dans tous les arts ! Sa liturgie est pleine d'hymnes et de prières qu'elle adresse à Dieu pour tous ses enfants qui dorment sous la terre, en attendant le grand réveil de la résurrection ;—et ces chants, ces prières où vibrent des sanglots, mais où passe aussi un souffle d'immortelle espérance, n'auraient jamais été inspirés au génie des poètes chrétiens, tant de sculptures superbes n'auraient jamais germé sur les tombeaux, l'Église aurait toujours été privée de celui de ses cultes peut-être qui parle le plus à l'âme, si, dès les temps antiques, les fidèles avaient emprunté aux païens leur rite funéraire, détestable et froid.

Or,—car jusqu'ici nous n'avons fait que constater un

fait : la permanence dans l'Eglise catholique du rite de la sépulture, — pourquoi les apôtres ont-ils préféré ce rite à celui de la crémation et l'ont-ils prescrit à tous les fidèles du Christ ?

— Encore que les témoignages écrits nous manquent, l'observation générale de ce rite par les premiers chrétiens prouve qu'en effet il y a eu précepte apostolique. —

Quelles furent donc les raisons de cette ordonnance disciplinaire qui remonte aux origines mêmes du christianisme et que les siècles ont consacrée ? — raisons sérieuses, à coup sûr, raisons majeures, et qui n'étaient pas simplement de circonstance, puisque l'Eglise, à travers tous les âges et chez tous les peuples, l'a maintenue et confirmée dans son intégrité.

Sans doute, l'incinération était une coutume païenne, née de la superstition ou du désir d'effacer ce que la mort a de trop lugubre. Mais, était-ce uniquement parce que les païens la pratiquaient que l'Eglise primitive la réprouva ? Ne l'a-t-on pas vue, dans d'autre cas, emprunter et s'assimiler certaines choses du paganisme ?

Sans doute encore, le peuple hébreu avait toujours eu en honneur le culte des tombeaux, et l'on comprendrait que les Juifs, transplantés à Rome ou ailleurs, aient tenu à y observer sur ce point la tradition des ancêtres. Mais, cela expliquerait-il pourquoi les apôtres auraient commandé à tous les fidèles du Christ de faire de même ?

Sans doute enfin, l'Eglise s'est toujours montrée extrêmement respectueuse des traditions apostoliques. Mais, s'il ne s'était agi ici que d'une prescription purement disciplinaire, et sans aucun rapport avec le dogme chrétien, l'aurait-elle entourée toujours d'autant de vénération, observée avec autant de constance, aussi fidèlement protégée contre toute atteinte ?

Non, en vérité, si le rite de la sépulture a été prescrit d'abord par les apôtres, si ensuite l'Eglise, héritière de leur esprit et continuatrice de leur œuvre, l'a toujours maintenu, c'est pour les raisons les plus hautes, c'est que ce rite est plus conforme à son esprit, à ses croyances, à ses espérances, tandis que la crémation, sans s'opposer directement ni formellement à sa doctrine, a cependant quelque chose qui lui répugne souverainement.

Quelles sont donc ces raisons ?

D'abord, aux yeux de l'Eglise, le corps du chrétien est chose sainte.

Les sanctifications successives, que les sacrements apportent à l'âme, passent par l'intermédiaire du corps, qui est son instrument, et ainsi la chair participe, dans une certaine mesure, aux bienfaits surnaturels dont la vertu divine inonde l'esprit. N'est-ce pas notre front qui reçoit l'eau baptismale, régénératrice de l'âme ? N'est-ce pas notre front encore qui est oint de l'huile sainte, du chrême des forts ? N'est-ce pas sur notre front que le Pontife trace le signe mystérieux qui nous rend soldat du Christ ? N'est-ce pas notre bouche qui prononce les aveux au prix desquels nous recevons les pardons divins ? Notre langue qui reçoit le pain de vie ? Ne sont-ce pas tous nos membres qui sont oints pour les luttes dernières ? C'est donc par l'intermédiaire du corps que la grâce divine produit ses admirables effets dans l'âme. C'est aussi par son intermédiaire que l'âme fait ses opérations vertueuses et se montre imprégnée de l'esprit de son divin Maître.

Aussi, l'apôtre Saint-Paul, en maints endroits de ses épîtres, parle-t-il, en termes magnifiques, de notre corps, temple de l'âme, habitacle de l'Esprit. Il commande aux chrétiens d'avoir un respect infini pour leurs membres, qui sont les membres du Christ ; il leur prescrit d'éviter toute souillure, et de ne jamais porter des mains profanatrices et sacrilèges contre ce sanctuaire matériel où la divinité repose. Compagnon et instrument de l'âme dans sa lutte terrible pour le salut, il aura part aussi à son éternelle récompense. Et c'est encore l'Apôtre qui nous décrit superbement les qualités des corps glorifiés.

Eh ! bien, ce corps du fidèle du Christ, qui participe ainsi à la sanctification de l'âme, qui sert d'intermédiaire aux miracles de la grâce et qui devient l'habitacle de l'Esprit-Saint, ce corps qui règnera immortel et glorieux, — après que l'âme l'a quitté, et qu'il est devenu cadavre, l'Eglise l'entoure encore de respect et de vénération ; elle ordonne pour lui la sépulture, comme seule digne du rôle sublime qu'il a joué et de sa destinée future ; elle le confie à la terre d'où il est sorti, pour que là, loin de nos regards, et par le seul jeu des forces naturelles, il se décompose, se consume peu à peu, et redevienne tous ces éléments dont il était composé.

Il lui répugnerait de le laisser incinérer, car la crémation est une espèce de violation des cadavres, c'est une action tout à fait indigne et de la mission que le corps a remplie autrefois et des espérances que la foi nous fait concevoir à son égard pour l'avenir. N'est-ce pas en effet violenter les défunts, et les traiter comme une matière quelconque, indifférente et sans prix, sans passé et sans avenir, que de les soumettre à l'action d'un feu qui ne laisse plus subsister d'eux, au bout de quelques heures, qu'une poussière que le moindre souffle peut disperser ? Cette opération mécanique n'est-elle pas par trop irrespectueuse des mystères de la mort ? N'y a-t-il pas quelque chose qui naturellement répugne dans ce procédé ? N'y voit-on pas une profanation d'une chose sainte ?

Oh ! combien le rite de la sépulture s'harmonise mieux à tout ce que la foi nous apprend au sujet des sanctifications que les sacrements ont opérées dans l'âme par l'intermédiaire du corps ! Comme il est plus respectueux du sommeil que dorment les cadavres des fidèles du Christ ! Comme il répond mieux à l'idée chrétienne de la mort, — repos avant l'éternelle résurrection !

En second lieu, le chrétien doit être modelé à la ressemblance de son divin Maître et Sauveur, Notre Seigneur Jésus-Christ. Il doit l'imiter, se conformer à Lui dans la vie et dans la mort. Et c'est pourquoi l'Apôtre nous rappelle souvent que nous devons mourir avec le Christ et être enseveli avec Lui si nous voulons avoir part à la gloire de sa résurrection.

Je sais bien que ces textes s'appliquent surtout à l'âme, qu'ils doivent surtout s'entendre de la mort et de l'ensevelissement spirituels. Mais, le rite de la sépulture ne nous donne-t-il pas une ressemblance de plus, même dans notre corps, avec le divin Maître ? N'est-ce pas une consolation et un honneur pour le chrétien mourant de savoir que l'on traitera sa dépouille mortelle comme fut traitée celle du Christ, et que, même inanimé, il aura le pouvoir d'imiter encore Celui qui fut son modèle et son idéal pendant la vie ? Membre du Christ, il sera enseveli avec lui dans le sépulcre, jusqu'à ce que, par la vertu de sa résurrection, au bruit de la trompette de l'ange, il reparaisse à sa lumière et à sa vie. L'incinération, au contraire, enlèverait à nos pauvres corps le privilège de pouvoir ressembler,

jusque dans la tombe, au Divin Maître. Ne comprenons-nous pas mieux maintenant la haute sagesse de la loi canonique qui la défend ?

Enfin, l'Eglise ne nous recommande rien tant que le souvenir de nos défunts. Toujours, mais plus spécialement à certaines époques de l'année liturgique, elle nous invite à prier pour ceux qui nous ont quittés et qui expient dans les flammes les peines temporaires dues à leurs fautes. Comme sa voix maternelle se fait suppliante et plaide éloquentement leur cause !

Hélas ! l'oubli nous est si naturel. Même ceux que nous aimons le plus, quand leur image n'est plus là devant nous et que nous n'entendons plus le son de leur voix, nous finissons par ne plus garder d'eux qu'un vague souvenir. Et pourtant, ils vivent encore, ils nous sont présents, ils ont besoin de nous.

L'Eglise, en ordonnant pour les fidèles le rite de la sépulture dans des cimetières communs, a trouvé un moyen bien pratique de nous rappeler plus souvent et plus facilement la mémoire de nos chers disparus. La vue de ces "champs de mort" où ils reposent, les visites que nous pouvons faire à leurs tombeaux sont éminemment propres à réveiller nos sentiments et à nous inspirer de leur donner généreusement l'aumône de nos prières. Il nous semble ainsi que nous les avons moins complètement perdus. Ils dorment sous la terre que nous foulons. De savoir que quelque chose d'eux est là, près de nous, fait revivre le passé, ouvre l'âme à une efficace pitié.

Et non-seulement l'Eglise atteint par ce moyen une des fins qu'elle a le plus à cœur, qui est de nous empêcher d'oublier nos morts, et de créer des liens plus intimes entre l'église militante et l'église souffrante, mais elle obtient encore cet autre résultat, non moins important, de nous entretenir dans la pensée de nos fins dernières, si favorable au salut. La vue d'un cimetière porte aux réflexions sérieuses. Dans ces enclos plantés de croix où nous pouvons lire tant de noms connus, l'âme, fatalement, songe au peu qu'est la vie, aux chimères que sont ses ambitions et ses rêves, elle se déprend des misérables réalités d'ici-bas et se nourrit plus avidement des idées de la foi. Quel est le vrai chrétien qui pourrait visiter un "champ de mort" sans se sentir profondément impressionné ? Nos fautes

ont pour cause générale l'oubli de l'impitoyable destinée qui nous attend. Et vraiment, le rite funéraire employé par l'Eglise, et la conservation, dans des lieux consacrés ouverts à nos pieuses visites, des corps des fidèles, cela est bien propre à nous inspirer plus d'esprit surnaturel, à nous garder fidèles au devoir chrétien ou à nous y rappeler.

De tels résultats, souverainement appréciables, certes, — religieux souvenir de nos défunts, salutaire pensée de la mort, — ne sauraient être obtenus par la pratique du rite de la crémation. Un peu de cendre dans une urne, je demande ce que cela peut bien dire à l'esprit et au cœur.

Et si, malgré tout l'appareil funèbre que l'Eglise déploie à nos regards, malgré les cimetières et tant de signes qui nous rappellent la mort et nous rappellent nos morts, si, en dépit de tous ces solennels et constants avertissements, nous ne donnons à nos pauvres défunts que de trop rares suffrages et nous nous laissons emporter par le tourbillon des affaires ou des plaisirs, — que serait-ce donc s'ils nous manquaient tout à fait, et si nous n'avions plus, pour nous faire souvenir de toutes ces graves et chrétiennes pensées, qu'une parcelle de poussière au fond d'un vase ?

La crémation, en faisant disparaître toute trace de la mort, en annihilant presque le corps, priverait donc l'Eglise des moyens extérieurs dont elle se sert, avec tant d'avantage pourtant, pour mettre dans nos âmes trop matérielles le souci de l'au-delà, et pour nous émouvoir en faveur des âmes souffrantes.

Non, le fait d'emporter dans sa maison les cendres, — seuls restes de ceux que nous avons connus et aimés, — n'augmenterait pas notre piété envers eux. Au contraire. Et quiconque connaît un peu la nature humaine *in concreto*, pour employer l'expression d'un canoniste, pensera de même. Car, outre qu'un si faible signe ne dirait rien à l'imagination ni au cœur, nos yeux finiraient par s'y habituer et bientôt on n'en tiendrait pas plus compte que des autres objets les plus insignifiants. A l'indifférence succéderait peut-être la profanation. Une maison de famille n'est pas un sanctuaire. Souvent des paroles s'y disent, des scènes s'y passent qui ne sont pas précisément en harmonie avec le culte que nous devons aux défunts. Et qui sait enfin si nos héritiers se soucieraient beaucoup de garder toute une collection d'urnes renfermant les cendres d'ancêtres qu'ils

n'ont jamais connus et dont ils apprécient mieux la fortune que la mémoire ?

Tous ces morts, dont on aurait violé l'éternel sommeil, rien donc ne les rappellerait plus au souvenir des vivants, rien. La parole des saints livres : *defunctus adhuc loquitur*, n'aurait plus de réalisation. Leurs restes, profanés, dispersés, n'auraient plus de voix pour nous demander l'aumône d'une prière et pour jeter dans nos âmes la pensée de l'éternité.

Nous avons donc constaté que l'Eglise catholique, dès les premiers temps du christianisme, à travers tous les âges et chez tous les peuples, n'a jamais employé d'autre rite funéraire que la sépulture. Nous avons vu qu'elle condamne formellement l'incinération. Nous avons cherché les raisons profondes d'une ordonnance qui remonte aux apôtres, et d'une défense que nous trouvons dans les plus vieilles législations canoniques, et que l'Eglise a solennellement revouelée par un décret spécial du Saint-office, en date du mercredi, 19 mai 1886.

Il est vrai que l'Ecriture ne prescrit pas ce rite en termes précis, mais bien des textes, du Nouveau-Testament surtout, touchant la mort et la résurrection, semblent le supposer, et seraient, sans lui, assez difficiles à interpréter.

L'Eglise pourrait-elle jamais en trouver un qui fut à ce point en harmonie avec son esprit, avec ses croyances, avec ses immortelles espérances, et qui parût plus naturellement découler de son enseignement divin ?

Etabli dès nos origines, consacré par les siècles, rendu vénérable par un si antique et si constant usage, ce rite, croyons-nous, sera toujours, dans notre religion sainte, la règle et la forme des suprêmes devoirs, tant que des raisons, supérieures à celles qui ont présidé à son établissement et à sa conservation, n'en demanderont pas la modification. Ces raisons ne se sont jamais présentées, durant une expérience de dix-neuf siècles, et nous doutons fort que l'avenir les apporte. L'Eglise, société parfaite, divinement fondée et perpétuée divinement, supérieure, par conséquent, par sa fin et par ses moyens, à tous les pouvoirs terrestres, serait en droit de résister à une législation civile qui voudrait, sans motifs très-sérieux et très-élevés, substituer la crémation à la sépulture chrétienne. Indépen-

damment de toute autre considération, ne voit-on pas le changement radical qu'une pareille substitution l'obligerait à opérer dans sa liturgie ?

Je le sais, on invoque l'hygiène, on invoque l'économie. Ridicules et puérides raisons !

Les anciens, qui pratiquaient la crémation, eurent du moins le bon sens de ne jamais prétendre que c'était par mesure d'hygiène. C'est là un prétexte tout moderne, et bien digne de cet esprit anglo-saxon, dont la religion principale est le *comfortable*, et qui sacrifierait tout à sa grossière idole.

L'hygiène ?—Mais, sur ce point comme sur bien d'autres, les morts sont moins à craindre que les vivants. En quoi un cimetière, proprement entretenu, situé loin des eaux potables d'une ville et loin de ses demeures, planté d'arbres dont le vert feuillage purifie sans cesse l'atmosphère, pourrait-il nuire à la santé publique ? En quoi la désagrégation lente des cadavres, à six pieds sous terre, pourrait-elle nous affecter ? Nous sommes donc devenus bien délicats ! Au cours de dix-neuf siècles, l'histoire a-t-elle jamais enregistré un grand nombre d'épidémies dues au voisinage néfaste d'un champ de mort ? Alors qu'il n'y a jamais eu d'accident malheureux, pourquoi nous prendrions-nous tout-à-coup à trembler ? Est-ce juste et raisonnable ?

On invoque encore l'économie. Comment ? Une ville qui dépense chaque année des milliers de dollars pour l'entretien de ses parcs, se montrerait avare lorsqu'il s'agit d'accorder aux morts quelques pieds de terrain ? Et les sacrifices d'argent que nous demande la sépulture de nos bien-aimés défunts, ne devons-nous pas être heureux de les faire, heureux de leur donner, par delà la tombe, des témoignages de gratitude ou d'affection ?

Ah ! non, la vraie raison, ce n'est pas l'hygiène, ce n'est pas l'économie. Que les partisans de la crémation lèvent donc le masque et nous révèlent franchement les idées qui les inspirent ! Ce rite,—que Léon XIII appelle un détestable abus,—procède de cet esprit de naturalisme qui menace d'envahir les domaines les plus sacrés, en notre fin-de-siècle.

—L'idée de la mort est fâcheuse ; elle empêche de jouir gaiement de la vie. Les morts nous parlent d'un au-delà

redoutable. Faisons-les donc disparaître, anéantissons leurs restes, effaçons toute trace de mort. De la sorte, nos plaisirs ne seront pas troublés par des pensées lugubres, dont il faudra toujours, d'ailleurs, assez tôt s'occuper. —

La crémation n'a pas d'autre motif.

L'Eglise a donc parfaitement raison de s'opposer à l'établissement d'une coutume essentiellement païenne, dont le résultat serait de nous faire oublier le sens et le but de la vie. Elle reste fidèle à son esprit, à sa mission sublime, en donnant à ses enfants la sépulture, en les couchant dans des tombeaux sur lesquels elle nous invite à venir souvent, comme elle, verser nos larmes avec nos prières.



FR. A. H. BEAUDET,
des fr. prêch.

Une noble vengeance

Le Père Didon était au début de sa carrière d'écrivain. Il connut les ennuis des débutants. Le manuscrit d'un de ses premiers ouvrages fut refusé par un éditeur parisien bien connu. Le Père alla frapper à une autre porte plus hospitalière.

A quelques années de distance, alors qu'il mettait la dernière main à sa vie de Jésus-Christ, il revint chez le premier éditeur et lui offrit le manuscrit de son nouvel ouvrage. L'éditeur, mieux avisé cette fois, accepta. Quand le livre eut atteint vingt à vingt-cinq éditions, le Père Didon revit l'éditeur. Et comme ce dernier lui témoignait sa joie à la vue d'un pareil succès, le Père répondit en souriant : " C'est la vengeance que j'avais méditée contre votre premier refus."

LE SANCTUS A LA MAISON

C'est un pur joyau.

On ne saurait se lasser de contempler et d'admirer cette délicieuse création de notre peintre québécois. Quand l'âme surmonte un peu l'impression première qu'elle en a ressentie, et que sa beauté, en la séduisant toujours, la laisse cependant plus calme, — alors l'attention se porte, émerveillée, sur les mille détails, réels et charmants, qui l'emplissent.

La vue de ce tableau rend meilleur — et n'est-ce pas le plus bel éloge qu'on en puisse faire ? — elle élève l'âme, la rassérène. Or, l'art, dans ses manifestations diverses, n'a pas d'autre fin. Voici donc une œuvre parfaite.

Le sujet est simple. Dans une maison de campagne, une jeune fille, agenouillée, prie dévotement. Car c'est l'heure de la messe. Et du clocher de l'église, que l'on aperçoit par la fenêtre ouverte, à travers la verdure claire, le Sanctus s'envole et tinte....

Elle, restée seule au logis pour faire le ménage et préparer l'ordinaire, s'unit d'intention au prêtre et aux fidèles assemblés. Elle adore son Dieu, dont la cloche lui annonce la présence.... — Sujet simple, ai-je dit, mais sublime aussi, et du plus grand effet.

Cette jeune fille est sous l'empire d'un profond sentiment religieux. Rien de convenu dans sa pose, rien d'étudié dans son attitude. Elle a la foi des humbles, et la manifeste tout naturellement. Sa bonne figure de paysanne s'illumine, revêt une expression céleste. On sent qu'elle est loin, bien loin des travaux vulgaires auxquels tout à l'heure ses mains s'occupaient et qu'elle reprendra dans l'instant. Et précisément, le contraste entre cet intérieur rustique et l'acte divin qu'accomplissent son esprit et son cœur, est de nature à frapper, à émouvoir....

Ce tableau révèle d'abord, chez son auteur, un don d'ob-

servation aigue. Tous les menus objets qu'il y a mis sont d'une absolue vérité. Aucun qui soit de trop, ou qui soit rare. On voit toujours *cela* dans une maison d'*habitant*.

Mais, si la réalité lui a fourni la matière de son œuvre, ce qui lui est bien personnel, ce qui lui appartient en propre, c'est l'agencement de toutes ces choses, la composition du sujet. Or, elle est admirable. On le sait, un peintre n'est pas un photographe, un simple copiste. Ces éléments que lui offre la nature, il lui faut les grouper, les coordonner. Et ce n'est certes pas son moindre mérite que de savoir le faire avec un goût exquis, une originalité parfaite.

Don d'observation, science de la composition, — est-ce là tout ce que nous révèle cette œuvre ?

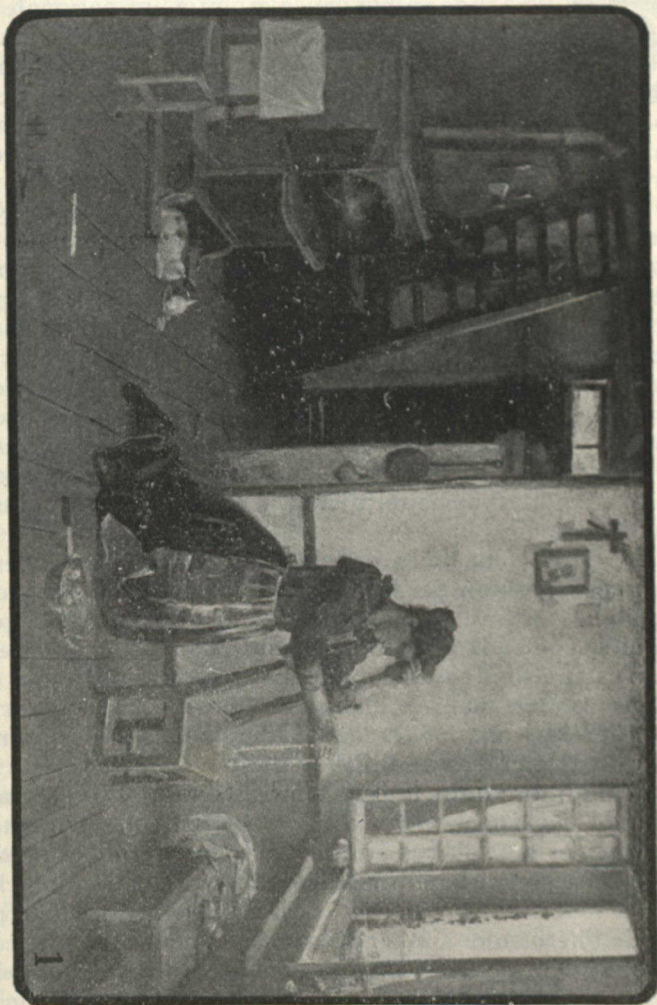
Qui ne voit que l'artiste qui l'a exécutée a une âme de poète, et de poète profondément chrétien ? Les choses religieuses doivent exercer sur lui un extraordinaire empire, l'enthousiasmer, le ravir, par leur fine fleur de poésie, par l'idéal qu'elles renferment essentiellement.

... Ce tableau, d'une composition si neuve et si sobre, d'un dessin si ferme, d'un coloris si chaud, vaut encore moins pourtant par ce qu'il nous présente que par ce qu'il nous fait deviner, pressentir. Il est éminemment suggestif, excitateur de pensées, de nobles sentiments. Il nous ouvre un monde supérieur, le monde des invisibles réalités ; il nous transporte en plein domaine surnaturel, il fait rêver de l'infini... La lumière, qui entre à flots par la croisée, avec les vibrations mystérieuses de la cloche et les arômes d'un matin d'été, semble plutôt venir du paradis. Le regard de la jeune fille, fermé aux choses de la terre, contemple sans doute une vision céleste...

Ainsi, par les moyens les plus simples, l'artiste a su atteindre au sublime de l'art. Son œuvre nous paraît donc digne des plus grands éloges et de notre plus entière admiration.

FR. A. H. BEAUDET,
des fr. prêch.

LE " SANCTUS A LA MAISON " d'après un tableau de M. Charles Huot.



A PROPOS DE TEMPÉRANCE



EST une sainte cause et vraiment nationale que celle de la tempérance. Malheureusement il n'en est point de plus compromise aux yeux du bon sens, grâce à la charlatanerie politique qui abuse de tout, à l'ignorance fanatique d'un grand nombre de prédicants et à l'immense hypocrisie de plus d'un de ses fervents apôtres.

On peut discuter à perte d'haleine sur le moyen le plus efficace d'enrayer et de combattre l'intempérance. Que chacun propose le sien et en fasse valoir les avantages réels ou imaginaires, c'est son droit, pourvu que ses principes n'aillent point à l'absurde, et que sa conduite ne démente point ses principes.

En simple bon sens, comme en saine théologie, la tempérance, dans le boire,—puisque c'est de celle-là qu'il s'agit,—ne consiste pas à boire de l'eau, ou du vin, ou du lait, ou du thé, ou à ne rien boire du tout, elle consiste à boire ce qu'il faut boire, quand il faut boire, et comme il faut boire.

Ce qu'il faut boire est déterminé par le réel besoin d'un chacun—non par le caprice d'un prédicant ni par la passion et l'attrait du plaisir bestial, ou l'illusion de la gourmandise.—Condamner toute boisson comme mauvaise en soi n'est au fond que du manichéisme ; condamner tout usage, comme malsain, dangereux ou mauvais, n'est pas une hérésie, mais l'erreur de maniaques qui prennent pour du zèle et de l'austérité ce qui n'est en eux qu'un défaut d'équilibre dans le jugement. S'abstenir volontairement de tout usage même modéré des boissons fermentées, pour expier tant d'abus criminels qu'on en fait, et prêcher plus efficacement la tempérance obligatoire pour tout chrétien et tout être raisonnable, c'est d'une vertu parfaite, parfois de l'héroïsme. Mais prêcher l'abstinence totale comme obligatoire pour tous, à la condition de boire soi-même à son caprice, c'est une détestable hypocrisie. C'est le fait de bien des prohibitionnistes enragés. Preuve, le trait suivant, dont je garantis l'authenticité, et qui date de quelque deux ans.

La scène se passe dans un “ char palais ” sur la li-

gne d'Ottawa à Montréal. Deux évêques canadiens-français sont installés au fumoir. Leur causerie grave et tranquille n'attire pas l'attention et leur permet de prêter l'oreille à une conversation plus animée dans le compartiment voisin. Là ce sont deux messieurs, de *race* supérieure, — car ils ne parlent que l'anglais, — animés d'un grand zèle pour la tempérance qu'ils pratiquent toujours, — en public; ils parlent naturellement de la "prohibition," du plébiscite qui lui a donné une majorité dans les provinces supérieures et une minorité dans la province inférieure et arriérée de Québec. Ces messieurs sont éloquentes, intarissables, enchérissent l'un sur l'autre de zèle et d'éloquence. C'est entendu, c'est incontestable : dans un an ou deux la "prohibition" triomphera et ce sera le règne de la tempérance absolue et de la sobriété parfaite ! La cause sainte est vengée : l'éloquence tombe : le silence se fait.

La causerie allait reprendre dans le fumoir... quand on entendit, à côté, des piétinements et des chuchotements dans un coin mal dissimulé par la porte entr'ouverte... un silence... puis une détonation... puis le glou-glou d'une source, non pas d'eau vive, qui s'épanche dans un verre... A ce moment même, l'un des prélats est pris subitement d'un enrrouement providentiel; tandis que ses yeux se dérobent modestement derrière ses lunettes, il tousse vigoureusement.

Surpris, mais non déconcertés, en hommes qui ont reçu une éducation pratique, les champions de la tempérance offrent très gentiment à leurs hôtes improvisés la première libation. Ceux-ci s'excusent. On presse, on insiste. — "*I thank you very much, gentlemen,*" répond le prélat qui n'avait pas toussé, et, dissimulant dans sa barbe un léger sourire, il ajoute : "*We did not vote for the prohibition.*"

Que pensez-vous de cette histoire qui n'est pas inventée ?

Dans ce cas-ci, la *race supérieure* a surtout brillé par sa supériorité d'hypocrisie. Est-ce cette supériorité que veulent pour nous les prédicants de l'éducation pratique ?

BERNARDO.

CHRONIQUE



A fête de S. Dominique apporte tous les ans de douces joies au cœur de ses enfants, mais cette année des circonstances particulières devaient en accroître pour nous la joie et la solennité. Notre couvent de St-Hyacinthe, berceau de la famille dominicaine au Canada, devient trop étroit. Dans quelques semaines, une vingtaine de religieux qu'il a engendrés à S. Dominique le quitteront pour aller peupler le nouveau couvent qui s'élève à Ottawa sur la colline Primrose et sous le patronage de S. Jean-Baptiste. Le T. R. P. Monpeurt, Provincial de notre Province de France, venu pour organiser lui-même sur des bases plus larges une œuvre qu'il a plu à Dieu de bénir et de développer au-delà des prévisions de ses fondateurs, sinon au-delà de leurs désirs, assistait à cette fête de famille. Autour de lui, plus de cinquante religieux, les uns recrues de la première heure, les autres nés d'hier à la vie dominicaine, la plupart en pleine croissance intellectuelle et religieuse, et l'espoir de l'avenir, formaient autour de lui une couronne que la Province de France n'aurait pu faire plus nombreuse nulle part ailleurs sur la terre de la vieille France, si ce n'est dans le grand couvent de Flavigny.

La veille, aux premières vêpres, le T. R. P. Provincial eut la consolation de donner l'habit de l'Ordre à trois jeunes gens venus des diocèses de Montréal et de Nicolet, et de recevoir la profession des vœux simples de deux frères et la profession de vœux solennels d'un autre religieux.

Après les complies, le T. R. P. Béchet, Sous-Prieur, clôtura le Triduum préparatoire à la fête du S. Patriarche en commentant, dans une courte et pieuse allocution, les mots de la légende du bréviaire : *Innixus altari* et en expliquant comment l'autel de Jésus-Christ doit être la force et la consolation du chrétien.

L'office de nuit fut présidé par les Pères Franciscains de Montréal, qui avaient tenu à nous apporter, dès la veille au soir, suivant la tradition chère aux deux Ordres, avec la joie de leur présence, le témoignage de leur fraternelle amitié.

Le samedi, le ciel, dès le matin, voulut être de la fête.

Le soleil, caché toute la semaine derrière des nuages gris, se leva radieux et promit un beau jour.

A six heures, pendant que le T. R. P. Provincial réunissait dans leur chapelle les tertiaires de S. Dominique, le T. R. P. Adam, vicaire Provincial, célébrait le Saint Sacrifice au chœur des religieux et donnait la sainte communion aux divers groupes de la famille religieuse, étudiants, novices et convers.

A dix heures, Sa Grandeur Mgr l'Archevêque de Montréal, qui avait bien voulu prendre sur les quelques jours de repos qu'il s'était parcimonieusement accordés pour assister à notre fête de famille, faisait son entrée solennelle dans l'église, précédé par les religieux et plusieurs ecclésiastiques du diocèse et des diocèses voisins, chanoines, vicaires généraux, et Supérieurs du Séminaire de S. Sulpice et du Séminaire de Québec. Mgr assista au trône. A l'autel, paré de verdure et de fleurs naturelles cultivées et cueillies par des mains filiales, les Pères Franciscains officiaient suivant l'usage. Au chœur, nos religieux seuls chantèrent la messe, sinon tout-à-fait sans art et sans âme, au moins simplement et religieusement. Il nous fait plaisir de constater que l'assistance a paru goûter ce chant doux et simple, qui ne ressemble en rien aux sacrifices de vocifération trop souvent offerts dans nos églises de ville et de campagne. Rien ne convient mieux aux offices liturgiques que ces vieilles mélodies tout imprégnées de foi et de prière, qui élèvent l'âme sans l'étourdir et la ravissent sans la troubler. Elles s'harmonisent d'ailleurs si parfaitement avec les paroles, qu'il est presque impossible de n'en être pas pieusement ému, lorsqu'elles sont exécutées avec aisance et facilité, suivant la vieille méthode des siècles liturgiques remise en honneur et popularisée par les Bénédictins.

Au dîner, tout fut simple comme à l'église. Le vénérable évêque de St-Hyacinthe nous fit l'honneur d'y prendre part avec son Métropolitain et un nombreux clergé. Sur la fin du repas, le T. R. P. Provincial voulut remercier les Prélats et les amis qui avaient voulu nous honorer et nous réjouir de leur présence. Parlant du prochain départ de nos étudiants qui iront peupler le nouveau couvent d'Ottawa, il n'eut garde d'oublier que Montréal est sur le chemin de St-Hyacinthe à la Capitale, et que cette fois ils

traverseront la grande ville sans s'y arrêter. " Mais, ajouta-t-il, les Prêcheurs sont comme des oiseaux voyageurs ; peut-être que, passant et repassant sans cesse par votre ville épiscopale, si la Providence le permet, ils finiront par s'y poser quelque part et y bâtir un nid." Mgr de Mont-réal répondit avec bienveillance et simplicité, "sans se compromettre" par ses paroles plus qu'il ne l'était déjà par la parfaite bonté avec laquelle il a toujours accueilli nos religieux et béni leurs travaux. De part et d'autre on a su comprendre autant et plus qu'on ne pouvait dire.

A la fin du diner, le chant traditionnel du *Seraphicus Pater Franciscus*, puis la récréation et les vêpres soien-nelles.

Le soir, l'église était remplie. Après complies chan-tées, M. l'abbé O. Mathieu, recteur de l'Université Laval, qui avait bien voulu, sur l'invitation du T. R. P. Provin-cial, se charger du sermon, entretint les fidèles et les reli-gieux, pendant une courte demi-heure, des vertus du S. Patriarche et des leçons pratiques qui ressortent de sa vie. Il tint, comme l'homme apostolique dont il rappelait la vie et la vocation, à s'oublier lui-même et à se faire oublier, pour ne laisser penser qu'aux leçons de zèle et de charité que S. Dominique a données au monde. Cette parole simple et pieuse était à elle seule une leçon, et pas la moins utile ni la moins éloquente.

Avec la bénédiction du S. Sacrement se termina cette fête intime et pieuse de notre Père qui ne réunira plus de sitôt un si grand nombre de ses enfants dans nos maisons d'Amérique.

Nos Pères de Fall-River ont aussi célébré la fête de notre Bienheureux Patriarche, sans doute avec moins d'é-clat qu'en notre grand couvent de St-Hyacinthe, mais avec une non moins filiale piété.

Le matin, à 8 heures, il y avait messe chantée par le Révérend Père Dallaire, à laquelle assistaient les Pères du couvent, quelques prêtres séculiers, quelques ecclésiasti-ques et bon nombre de fidèles.

Dans la matinée, arrivèrent les curés de toutes les pa-roisses canadiennes de Fall-River et de plusieurs autres centres canadiens-français du diocèse de Providence. Nous avons remarqué, entr'autres, Mgr Prévost, Mr. le chanoi-

ne Laurent Cousineau,—de l'Archevêché de Montréal,—le Révérend Père Lord, S. J., du collège de Montréal, Mr. Lavallée, Mr. Deslauriers, Mr. Leclerc, Mr. Giguère, Mr. Béland, M. Delmare, et messieurs les abbés Sylvain, Savoie, Muselay, Sauriol, Villandré, etc... Le Rév. Père Fouquet, de Rosary Hill, près New-York,—en mission à Woodlawn,—nous avait aussi fait le plaisir de se joindre à nous. Egalement, le Rév. Père Hughes, curé de l'importante paroisse Ste-Marie, avait tenu à nous témoigner sa particulière sympathie en honorant de sa présence cette fête de famille.

La plus fraternelle gaieté régna pendant les quelques heures, trop courtes, que ces messieurs voulurent bien passer avec nous.

Le soir, la vaste crypte s'emplissait d'une foule désireuse de s'unir à nous pour prier notre Bienheureux Père, à la protection duquel elle croit avoir des droits tout spéciaux. Le Révérend Père Beaudet, du couvent de St-Hyacinthe, prononça une allocution dans laquelle il s'attacha à montrer la genèse, la lente et providentielle formation de l'âme de S. Dominique pour l'œuvre originale et forte à laquelle Dieu devait l'appeler. Un salut solennel fut chanté par le chœur de l'orgue. Et l'on se sépara, emportant dans son cœur le sentiment d'avoir accompli religieusement un doux et filial devoir.

Le 30 août, le T. R. Père Monpeurt, Provincial, procédait à l'érection canonique de notre couvent d'Ottawa et à l'installation de son nouveau Prieur. C'est le T. R. Père Raymond-Marie Rouleau, Professeur de Théologie Morale et de Droit Canonique à notre couvent de St-Hyacinthe, qui a été désigné par l'autorité supérieure pour occuper ce poste important.

D'après nos constitutions, le premier prieur d'un couvent est toujours nommé, et non élu,—et sa nomination appartient de droit au conseil provincial.

Lorsque l'aile du couvent, actuellement en construction, sera complètement terminée,—c'est-à-dire vers novembre prochain,—Ottawa deviendra la maison d'études pour la Théologie, l'Écriture-Sainte et le droit canon. Nos novices resteront à St-Hyacinthe pour y suivre les cours

de philosophie, de lieux théologiques et d'histoire de l'Eglise. Plus tard, à une époque qu'il nous est impossible de fixer, toutes les études se feront à Ottawa, — St-Hyacinthe restant toujours maison de noviciat, et non pas simple couvent de *refuge*, comme un *grand journal* de la *grande ville*, insuffisamment renseigné, aurait pu s'exempter de dire.

Avis très important au sujet des Confréries du Rosaire

D'après la Constitution *Ubi primum* du 2 octobre 1898, toute Confrérie du Rosaire qui ne possède pas ou n'a pas possédé de Lettres Patentes du Général des Frères-Prêcheurs pour l'érection de cette Confrérie, doit se pourvoir de ces Lettres dans un délai que le Saint-Père avait fixé d'abord à une année, et qu'il a daigné proroger jusqu'au 2 octobre prochain.

Passé cette date, les Confréries, — valides à l'origine ou revalidées depuis, — qui n'auront pas demandé et obtenu de l'Ordre de Saint-Dominique un diplôme reconnaissant leur existence, seront par là même supprimées.

En conséquence, et à partir du 2 octobre 1900, les inscriptions faites aux registres de ces Confréries seraient sans valeur et on ne gagnerait plus aucune des indulgences attachées, soit à la procession du premier dimanche du mois, soit à la visite de l'autel du Rosaire.

Nous croyons utile de rappeler ces prescriptions à MM. les Directeurs des Confréries, afin d'éviter l'embarras et les frais qui pourraient résulter, après le 2 octobre 1900, de la nécessité de procéder à de nouvelles érections.

Pour se procurer le diplôme exigé par le Souverain Pontife, on peut s'adresser au R. Père Directeur général du Rosaire, Couvent des Dominicains, St-Hyacinthe.

Les renseignements à fournir sont les suivants : nom de la paroisse, nom du diocèse, vocable de l'église où se trouve la Confrérie.

Les frais de chancellerie et d'expédition se montent à *deux piastres*.

Notre Dame de Bonsecours à Montréal,

PAR MR. L'ABBÉ J. M. LELEU

—Montréal. Cadieux & Derome. 1900—

Il nous tardait de signaler à nos lecteurs ce sérieux et charmant ouvrage de Monsieur l'abbé Leleu. Aussi bien pouvait-il se passer de notre pauvre recommandation. Son mérite intrinsèque le rendait digne d'un succès qu'il a réellement obtenu. Car nous nous sommes laissé dire que, quelques semaines seulement après son apparition, l'édition était déjà presqu'épuisée.

Ce volume nous raconte en détail l'origine et les développements du culte de Notre-Dame de Bonsecours, à Montréal. L'auteur avait sous la main des documents importants qu'il a mis à profit. Mais il a eu la bonne fortune d'en découvrir de tout à fait inédits. Il faut s'étonner et admirer qu'en si peu de temps—car l'ouvrage a paru quelques mois seulement après l'arrivée de M. l'abbé Leleu au Canada—il ait pu compiler tant d'archives, se mettre au courant de tout ce qui avait été écrit touchant le vénérable sanctuaire de Bonsecours, et rédiger, dans une forme très-littéraire, toutes ces notions historiques. D'aucuns trouveront peut-être précisément que la forme est trop littéraire, n'est pas assez simple pour un ouvrage de ce genre. Ce n'est pas notre avis. L'érudition n'y perd pas à être agréablement présentée. D'ailleurs, ce livre est un peu une prière,—et le souffle de lyrisme qui l'anime nous émeut délicieusement.

Que l'auteur veuille bien agréer, avec nos remerciements pour l'envoi d'un exemplaire, nos meilleures félicitations.

FR: A. H. B.

PRÉDICATIONS DIVERSES.

- ST-LIBOIRE—Erection du Rosaire et ouverture des Quarante-Heures, 9 et 10 sept..... T. R. P. BÉCHET
LEWISTON—Retraite des religieux, du 14 au 23 T. R. P. BÉCHET
MONTRÉAL—Retraite au Mont Ste-Marie, du 19 au 23....R. P. BEAUDET
BOSTON—Retraite aux Frères de la Charité, du 9 au 16 et du 16 au 22...
R. P. COUTURE
ST-HYACINTHE—Retraite au Pensionnat de la Présentation, du 26 au 30
R. P. BEAUDET
“ Réunion du T. O. le 12

CALENDRIER DOMINICAIN DU MOIS DE SEPTEMBRE

INDULGENCES DE NOS CONFRERIES.

-
- 1 S. Philomène, Vierge et Martyre, Double.
 - 2 XI Dimanche P. O. T. et 1er de sept. S. Etienne,
Conf. D., I.P.R.
 - 3 B. Guala, Ev. C. de N. O. Double.
 - 4 Octave de S. Augustin. Solennelle.
 - 5 B. Catherine de Raconixi, Vierge de N. O. Double.
 - 6 B. Bertrand, Conf. de N. O., D.
 - 7 S. Rose de Viterbe, Vierge. D.
 - 8 Nativité de la B.V.M., T.D. de 2e classe avec octave
simple, I. P. R.
 - 9 XII Dimanche P.O.T. et 2e de sept. T. S. Nom de la
B. V. M., T.D., I.P.R. et S. Nom de Jésus.
 - 10 S. Nicolas de Tolentino, Conf. D.
 - 11 B.V.M. dite Auxiliatrice des Chrétiens (24 mai) T.D.
 - 12 B. Jacques Salom, C. de N. O., (31 mai) Double.
 - 13 BB. Sadoc et ses XLVIII Compagnons, Martyrs de
N. O. (2 juin) D.
 - 14 Exaltation de la S. Croix, T.D. de 2e classe.
 - 15 Commémor. de N.B.P. S. Dominique à Suriano, T.D.
 - 16 XIII Dimanche P.O.T. et 3e de sept. B. Imelda, V.
de N.O., Double.
 - 17 Impression des Stigmates de S. François, Conf. D.
 - 18 SS. Corneille et Cyprien, Martyrs. Double.
 - 19 (Quatre-Temps) SS. Janvier et ses compag. Martyrs. D.
 - 20 B. François de Possadas, C. de N.O., D.
 - 21 (Quatre-Temps) S. Mathieu. Ap. et Ev., T.D. de 2e cl.
 - 22 (Quatre-Temps) SS. Maurice et ses Comp. Mart., S.
 - 23 XIV Dimanche P.O.T. et 4e de sept. S. Thècle, Vierge
Mart. D.
 - 24 B. V. M. de-la-Merci, T.D. (26 sept.)
 - 25 S. Thomas de Villeneuve, Ev., Conf. Double.
 - 26 B. Dalmace, C. de N. O. Double, (24 sept.)
 - 27 SS. Côme et Damien, Mart. Simple.
 - 28 S. Joseph de Cupertin, Conf. D.
 - 29 S. Michel Archange, T.D. de 2e classe avec oct. S.
 - 30 XV Dimanche P. O. T. et 1er d'octobre. S. Jérôme,
Conf. et Doct. de l'Eglise. T. D.

JOS. LEDUC,

FERBLANTIER, PLOMBIER

—ET—

Couvreur en Ardoise et en Metal.

Corniches, une spécialité.

136 Rue Cascades, ST-HYACINTHE.

J. E. LANOIX,

Chapelier et Manchonnier,

(SUCC. DE N. MARTEL)

179 rue Cascades, St-Hyacinthe

Assortiment complet de

LINGERIE

Pour Hommes et Jeunes Gens.

L. A. BRETON,

—MARCHAND DE—

THÉ ET CAFÉ

AUSSI :

Vaisselle, Verreries, Ustensiles
de Cuisine.

☛ Prix spéciaux aux membres du
Clergé et aux Communautés.

Rue Cascades, - ST-HYACINTHE.

JOS. DUPONT,

Fabricant de Vins,

231 —RUE CASCADES,— 231

ST-HYACINTHE, Que.

Spécialités : Vins de Messe et de Table.

Approbation de nos Seigneurs
les Evêques.

S. CARREAU,
NOTAIRE

AGENT D'ASSURANCE

Sur la vie : "Manufacturers'".

Sur le feu : "Liverpool & London
and Globe," "London &
Lancashire," "Etna of
Hartford."

Bureau : 7 rue du Palais, St-Hyacinthe

L. P. MORIN

MANUFACTURIER DE

Portes, Chassis, Jalousies, Moulures, etc., Découpage, Tournage,
Emboutage, Bois de Sciage et de Charpente, Bardeaux,
Lattes, Clapboards, etc. Séchoir à Vapeur
attaché à l'établissement.

Rue St-Antoine, ← ST-HYACINTHE.

EAU DE MELISSE DES CARMES

BOYER

Seul Successeur des Carmes

PARIS - 14 Rue de l'Abbaye - PARIS

SOUVERAINE CONTRE LES MAUX D'ESTOMAC,

D'un Prompt secours contre l'Apoplexie, Evanouissement,
Malaises, etc.

Se méfier des Contrefaçons.

En vente dans toutes les Pharmacies.

TISSUS SPECIAUX

— POUR —

Communautes Religieuses

MERINOS, SAYS,

DRAP DE SÉDAN,

VOILES, TOILES, Etc.

Importation directe des Premières Manufactures Françaises.

Envoi d'Echantillons sur demande.

ROYER & ROUGIER FRERES,

MAISON PRINCIPALE :

No 9 Place des Vosges,
PARIS.

SUCCURSALE :

1597 Rue Notre-Dame
MONTREAL.

**Eastern
Townships
Bank**

Capital : \$1,500,000. Réserve \$335,000

Bureau Chef: Sherbrooke

R. W. Heneker, Prés. Wm Farwell, Gér.-gén.

S. F. Morey, Inspecteur.

BRANCHES:—Waterloo, Que, W. I. Briggs, gérant
Stanstead, Que, Sidney Stevens, gérant. Cowans-
ville, Que, J. Mackinnon, gérant. Coaticook, Que,
B. Austin, gérant. Richmond, Que, W. L. Ball, gér.
Granby, Que, W. H. Robinson, gérant. Bedford,
Que, E. W. Morgan, gérant. Huntingdon, Que, E.
N. Robinson, gérant. Magog, Que, E. P. Olivier, gér.

ST-HYACINTHE. Que.. J. Laframboise. Gérant.



A. BLONDIN & CIE,
PLOMBIERS SANITAIRES,
ST-HYACINTHE, P. Q.

Fornaises à l'Eau Chaude et à la Vapeur.
Gaz, Bains, Water-Closets, etc., etc,

SPÉCIALITÉS :



Églises, Presbytères et
Communautés Religieuses.

S. Bourgeois & Cie.,
Place du Marché, St-Hyacinthe.


EPICERIES, PROVISIONS, FERRONNERIES, QUINCAILLE-
RIES, VINS, LIQUEURS, PEINTURES, HUILES,
POÈLES, CHAUX, PLATRE, ETC.

LEDUC & LEBEL

MAISON CANADIENNE,

COIN DES RUES CASCADES ET MONDOR,
ST-HYACINTHE.

Les Marchandises Sèches sont notre spécialité. Nous achetons directement
des manufactures. Un seul prix. Argent comptant. Jobs de toutes sor-
tes. 35 pour cent meilleur marché qu'ailleurs. Grand choix en
Chaussures pour Dames et pour Hommes.



LA TRIBUNE, St-Hyacinthe

Affiches, Cartes d'Affaires, Circulaires, En-têtes de
Compte, En-têtes de Lettre, Pamphlets,
Programmes, Enveloppes, &c.,

Impressions de luxe en or et en couleurs

Lettres Funéraires imprimées à une heure d'avis.

Tel. Bell 61
Tel. Pare.

A. DENIS, Prop.

La Cie d'Eau Minérale de St-Hyacinthe

Propriétaire du célèbre **PHILUDOR.**



ALBERT GAUTHIER,

Ornements d'Eglises, Bronzes et Chasubleries.

Statues de toutes descriptions, Chemins de Croix en bas-relief, en peinture à l'huile, en Chromos et Lithographies. Magnifique choix de Lampes de sanctuaire, Lustres, Chandeliers d'autel et Candélabres, etc.

1677 Rue Notre-Dame **MONTREAL.**

La Cie d'Approvisionnements Alimentaires

De Montreal, (LIMITÉE)

Importe directement des pays de production et tient toujours en stock un grand assortiment de VINS DE MESSE, HUILES D'OLIVES pour sanctuaires, CIERGES et CHANDELLES en cire, SOUCHES en cire décorée, VEILLEUSES, etc., etc.

FOURNITURES spéciales pour le Clergé et les Communautés Religieuses à des prix de gros d'importation.

Bureau et entrepôts de Douane :

242, 244, 246, RUE ST-PAUL, MONTRÉAL.

Envoi de la liste des prix sur demande.

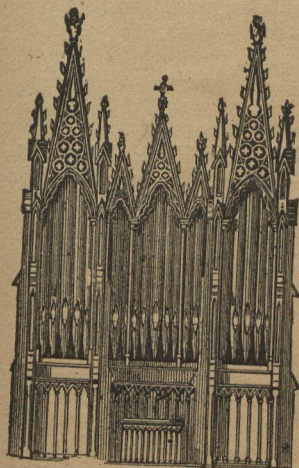
Maison fondée en 1879.

Casavant Freres,

Facteurs d'Orgues

ST-HYACINTHE, P. Q.

Orgues a Transmission
Electrique Pneumatique ou
Tubulaire, Soufflerie Elec-
trique et Hydraulique.



RÉFÉRENCES : Orgues de N.-D. de Montréal, (le plus grand du Canada), de la Cathédrale de Montréal, de la Cathédrale d'Ottawa, de la Cathédrale de St-Hyacinthe, de N.-D. de St-Hyacinthe, de Saint-Joseph d'Ottawa, du Sacré-Cœur d'Ottawa, de St-Anthony's, Montreal, etc.

Orgues d'occasion à vendre à bonne composition.

GRANGER FRERES,

LIBRAIRES-PAPETIERS

Fournitures de Bureaux, Fabrique de Livres Blancs, Impressions, Reliure

1699 RUE NOTRE-DAME, 1699

Téléphone Bell 1183.
" des Marchands 742.

MONTREAL, Que.

RAYMOND & FRERE,

MAGASIN * GENERAL

EN GROS ET EN DÉTAIL

St-Hyacinthe.

Ferronneries de Tablettes, Fer en Barre, Acier à Ressorts et à Lisses, Essieux, Ressorts, Charbon, Bois pour voitures, Plâtre, Ciment, Fil de Fer à clôture, Vitres, Huiles, Vernis, etc., etc. Poêles à Fourneau et à Cuisine.

Epiceries, Vins et Liqueurs, stock complet.

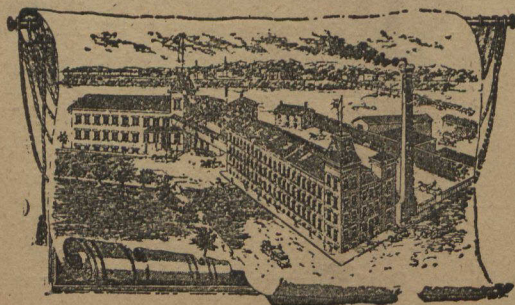
PAQUET & GODBOUT,

ENTREPRENEURS
D'EGLISES,

Et manufacturiers de Portes, Chassis, Jalousies, Moulures de toutes sortes
Découpage, Tournage, Plainage et Embouvetage.

SPECIALITE: Ameublements d'Eglises et de Maisons d'Education.

No. 17 à 31 Rue William, ST-HYACINTHE, P. Q.



J. A. & M. COTÉ

Successeurs de

Louis Coté & Frère,

MANUFACTURIERS

DE

Chaussures

EN GROS.

St-Hyacinthe, Que.